



# Formulaire de choix pour les retraités d'OMERS à l'emploi

Utilisez le présent formulaire si vous travaillez pour un employeur participant à OMERS après avoir commencé à recevoir une rente du régime de retraite principal d'OMERS (le régime) et que vous désirez continuer à recevoir une rente d'OMERS et de ne pas adhérer au régime à titre de participant actif.

Si vous travaillez pour un employeur participant à OMERS après avoir commencé à recevoir une rente d'OMERS et que vous répondez aux exigences d'admissibilité obligatoires pour l'adhésion, vous devez cesser de recevoir une rente aussi longtemps que durera votre adhésion (ou jusqu'au 30 novembre de l'année de votre 71<sup>e</sup> anniversaire, auquel moment OMERS commencera à vous payer votre rente que vous soyez à l'emploi ou non). Toutefois, à titre de participant recevant une rente, vous pouvez choisir de ne pas adhérer au régime et de continuer à recevoir votre rente d'OMERS.

Si vous adhérez au régime d'OMERS à titre de nouveau participant, vous serez admissible à conserver tout votre service validé et tous vos gains cotisables combinés, et votre rente sera calculée de nouveau en fonction des dispositions du régime en vigueur à la date de votre retraite subséquente (**Remarque** : Si vous avez reçu un remboursement selon la règle des 50 % lorsque vous avez pris votre retraite, vous devez rembourser ce montant plus les intérêts, si vous désirez combiner les deux périodes d'emploi).

Lorsque vous adhérez au régime, vous devez également rembourser toute prestation de retraite qui vous a été versée et qui coïncide avec votre nouvelle période d'adhésion.

Une fois que nous recevons votre demande d'adhésion de la part de votre employeur, nous cesserons immédiatement de vous verser votre rente et nous vous fournirons une lettre qui décrit tout versement excédentaire que vous pourriez avoir reçu.

Vous n'avez pas besoin de remplir le présent formulaire pour adhérer au régime.

## Choix de refuser l'adhésion

Si vous choisissez de ne pas adhérer au régime, cela signifie que vous n'accumulerez pas de service en travaillant pour votre nouvel employeur participant à OMERS et que votre rente ne sera pas calculée de nouveau lors de votre cessation d'emploi éventuelle.

Si vous ne désirez pas adhérer au régime, veuillez remplir le présent formulaire et le remettre à votre employeur pour ses dossiers (OMERS n'a pas besoin d'une copie de ce formulaire).

**Note aux employeurs** : Veuillez ne pas soumettre de demande d'adhésion pour un participant qui a signé le présent formulaire et qui a choisi de ne pas adhérer au régime.

Toutes informations personnelles fournies sur ce formulaire peuvent être utilisées pour mettre à jour votre profil de participant.

Lorsque vous soumettez des renseignements personnels à OMERS, vous consentez à ce que ceux-ci soient utilisés et divulgués aux fins énoncées dans notre Déclaration de confidentialité avec ses modifications successives. Pour obtenir plus d'information au sujet de la collecte, de l'utilisation, de la divulgation et de la conservation de renseignements personnels, vous pouvez consulter notre Déclaration de confidentialité sur [www.omers.com](http://www.omers.com).

## SECTION 1 - RENSEIGNEMENTS SUR LE RETRAITÉE

Numéro d'adhésion à OMERS*/Numéro d'assurance sociale		Date de naissance (m/j/a)	Numéro d'identification de l'employé
Prénom	Second prénom	Nom	

\*Votre numéro d'adhésion à OMERS est indiqué sur votre Relevé de rente ou sur tout autre relevé personnel envoyé par OMERS

## SECTION 2 - CHOIX DE REFUSER L'ADHÉSION

- Je choisis de continuer à recevoir ma rente de retraite et de ne pas adhérer au régime et j'accepte que ma décision soit définitive et irrévocable.
- J'accepte également qu'en n'adhérant pas au régime, je n'accumule aucun droit supplémentaire aux rentes et que ma rente ne soit pas calculée de nouveau lors de ma cessation d'emploi subséquente.

Signature

Date (m/j/a)